

Le CETA dans la presse écrite française et québécoise

Iuliana TEODORORIU

Abstract

Starting from the hypothesis that cultural characteristics can influence the way in which events are presented by the media, the article reviews the way in which the signature of CETA between Canada and the European Union was presented by the written press from France and the Quebec. The results of the study confirm the initial hypothesis.

Keywords: *written press, France, Quebec, CETA, cultural charactics*

Introduction

Cet article se propose d'analyser une petite partie de la culture et civilisation québécoise, plus exactement, le domaine de la presse écrite. Parce que l'analyse d'un aspect est toujours plus pertinente quand elle contient aussi une comparaison avec un autre aspect similaire, j'ai opté pour une analyse comparative des articles qui ont paru, d'une part dans la presse écrite québécoise, et d'autre part dans la presse écrite française. J'ai été intéressée de découvrir s'il y avait une différence concernant la façon dans laquelle un évènement international est perçu en France et au Québec. Le choix de l'évènement est ancré dans la réalité contemporaine – cette année a eu lieu la signature de l'accord de libre-échange (CETA) entre le Canada et l'Union Européenne. En conséquence, la signature de l'accord de libre-échange est devenue le thème commun des articles que j'ai sélectionnés pour mon analyse. L'hypothèse de mon étude est liée au fait que la France et le Québec présentent plusieurs similitudes culturelles et ils sont aussi membres de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), donc la manière dans laquelle les événements internationaux sont présentés et perçus doit être similaire. Afin de tester cette hypothèse j'ai suivi plusieurs étapes. J'ai commencé par la formation d'un corpus de presse avec quatre articles pour la France et quatre articles pour le Québec. En parallèle, j'ai élaboré une grille d'analyse et de comparaison pour ces articles. Finalement j'ai mis en place cette grille

d'analyse. Après cette étape, j'ai interprété les résultats, je les ai confrontés avec l'hypothèse et j'ai tiré quelques conclusions.

Question de départ

Est-ce qu'il y a des différences en ce qui concerne la manière dont un événement international a été reflété dans la presse écrite française et dans la presse écrite québécoise?

L'événement international que j'ai choisi pour cette étude cas est la signature du traité de libre-échange (CETA) entre l'Union Européenne et le Canada.

Le CETA (ou Comprehensive Economic and Trade Agreement) est un accord commercial international entre l'Union Européenne et le Canada. Les négociations du CETA ont commencé le 6 mai 2009 lors du sommet UE-Canada de Prague.¹

En juillet 2016, la Commission européenne a proposé au Conseil de l'UE la signature du traité de libre-échange. Le Conseil a approuvé l'accord en octobre 2016 et le Parlement européen a voté en sa faveur sur 15 février 2017. Une fois que le Canada a ratifié le traité selon ses procédures internes et a notifiée à l'Union européenne, l'accord sera appliqué provisoirement. Par le biais de cet accord, l'UE et le Canada visent le soutien de la croissance économique, la diminution des problèmes sociaux, et la protection de l'environnement.²

Néanmoins, il suscite cependant de nombreuses critiques. Parmi les plus fréquentes: l'idée que le traité va affaiblir les droits des consommateurs européens, y compris celles concernant la sécurité alimentaire, et le fait et que les tarifs sont déjà très bas. Il a également été critiqué comme une aubaine seulement pour les grandes entreprises et multinationales.

Formulation de l'hypothèse

Etant donné que la France et le Québec présentent plusieurs similitudes culturelles (l'influence française sur la culture québécoise étant indiscutable) et compte tenu du fait que les deux sont aussi membres de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), la façon dans laquelle les événements internationaux sont perçus et présentés par la

¹ <http://www.touteurope.eu/actualite/qu-est-ce-que-le-ceta.html>

² <http://ec.europa.eu/trade/policy/countries-and-regions/countries/canada/>

presse écrite doit avoir des éléments communs. Il y a aussi un autre aspect qui peut mener à des différences significatives dans le processus de perception et de présentation des événements, un élément de nature économique et politique, c'est-à-dire le fait que la France et un État membre de l'Union Européenne, tandis que le Québec ne fait pas partie de l'espace de l'Union.

Méthodologie

Présentation du corpus et du contexte cadre d'analyse

Pour pouvoir répondre aux questions de départ de cette recherche, j'ai constitué un corpus de presse incluant des quotidiens populaires français et québécois. Pour la France j'ai choisi les quotidiens: Le Monde et Le Figaro (deux articles pour chacun); pour le Québec, j'ai choisi les quotidiens: Le Devoir (un article), Le Soleil (un article) et La Presse (deux articles). Après cette étape, j'ai établi les critères utilisés pour le choix des articles, c'est-à-dire, le thème (la signature du traité de libre-échange) et la dimension (environ une page - une page et demie). Les huit articles ont paru pendant la même période (comprise entre le 14 octobre 2016 et le 29 octobre 2016).

Construction du modèle d'analyse (la grille d'analyse et de comparaison)

Pour analyser et comparer les articles j'ai élaboré une grille de comparaison. Au cadre de l'analyse j'ai examiné le titre – le type et le but du titre, ainsi que les modalités employées dans le titre pour attirer l'attention du lecteur. J'ai également observé le texte de l'article, plus spécifiquement plusieurs éléments concernant: la présence et la typologie des intertitres, le type de l'article, le thème, les valeurs médiatiques proposées, le contenu, les personnages clés présentés, les sources utilisées, les images attachées aux articles, le vocabulaire, la grammaire, la logique du texte (l'emploi des conjonctions), la typologie des formes (la prévalence des arguments ou des métaphores), la formule initiale/introduction (le chapeau s'il existe) et la formule finale, l'objectivité ou la subjectivité de la part de l'auteur.

Analyse des données Les articles de la presse écrite française

Premier article, journal: Le Monde, date de publication: le 15 octobre 2016

I TITRE

1. Le titre: «Mobilisation en France contre l'accord de libre-échange CETA avec le Canada»

Le titre de l'article est descriptif, précis et annonce le contenu de l'article. On remarque aussi l'absence de verbe dans la construction du titre. Son but principal est d'informer le lecteur.

II ARTICLE (LE TEXTE)

2. Intertitres

Dans l'article il y a un seul intertitre: «Manifestations, plaintes et blocage en Belgique». C'est une construction nominale, descriptive, en fait, une énumération qui met l'accent sur les conséquences de la possibilité de la signature du traité.

3. Type de l'article: c'est une information concernant la vie politique et économique, au niveau national (en France) mais aussi internationale, plus exactement au niveau européenne («Face à ces traités de plus en plus impopulaires dans l'opinion publique, l'opposition se mobilise en Europe, particulièrement en Allemagne, où les manifestations se multiplient»).
4. Le thème de l'article: description des manifestations contre la signature du CETA en France, mais aussi dans d'autres pays d'Europe. L'auteur veut présenter un cadre plus large du problème en mentionnant comment la situation est perçue dans d'autres pays de l'Europe.
5. Les valeurs médiatiques:
 - Le conflit et l'opposition. Pour illustrer l'aversion qui entoure la signature du traité de libre-échange, l'auteur fait référence à l'hostilité concernant un autre traité – le TAFTA. («Si, jusqu'à présent, le Tafta suscitait le plus d'hostilité dans l'opinion publique, l'accord de libre-échange avec le Canada soulève de plus en plus de réticence»)
 - Les actions, plus exactement les manifestations contre le CETA. («Après des manifestations massives en Allemagne et en Belgique à

la mi-septembre, c'est au tour de la France de se mobiliser contre le traité de libre-échange avec le Canada)»

6. Le contenu: pour clarifier la situation, l'auteur nous donne des informations supplémentaires concernant le TAFTA. Afin d'offrir au lecteur des renseignements concrets, l'auteur cite quelques statistiques concernant le nombre d'opposants («Plus de 100 000 personnes ont décidé en août de se joindre à une des plaintes déposées auprès de la Cour constitutionnelle allemande pour s'opposer à l'accord CETA»).
7. Les personnages clés présentés dans l'article: le premier ministre français – Manuel Valls, le premier ministre du Canada – Justin Trudeau, le secrétaire d'Etat au commerce français - Matthias Fekl.
8. Les sources

Il y a plusieurs sources qui sont citées tout au long de l'article. Parmi ces sources, il y a deux citations indirectes, avec guillemets, avec la phrase introductive au final («Sur l'agriculture, les Canadiens, de manière importante, ont accepté 42 indications géographiques françaises», a-t-il affirmé., «Près de 3 000 entreprises américaines sont déjà présentes en France pour un demi-million d'emplois créés et n'ont pas besoin du CETA», a-t-il expliqué aux sénateurs.), une citation indirecte qui appartient au collectif des opposants, avec la phrase introductive avant la citation («Mais les opposants estiment que «dès l'approbation du CETA, les multinationales américaines pourraient utiliser ces mécanismes pour attaquer les réglementations qu'elles jugent défavorables» ».), mais aussi une citation indirecte, sans guillemets («A Paris, quelque 5000 personnes selon les organisateurs, 1200 à 1500 selon une source policière, ont défilé sous un grand soleil d'automne.»).

9. Les images: l'image qui accompagne l'article illustre des manifestations contre le CETA et le TAFTA à Berlin.
10. Le vocabulaire: les mots utilisés ne sont pas spécialisés, une seule construction appartient au langage du commerce international («barrières tarifaires»).
11. La grammaire: le dynamisme du texte est soutenu par l'utilisation des nombreux verbes. La forme active du verbe est la seule employée par l'auteur.
12. La logique: les informations sont présentées d'une manière logique afin d'offrir au lecteur une image claire concernant les manifestations contre le traité de libre-échange.

13. Typologies des forms: dans l'article il n'y a pas aucune métaphore, l'auteur met l'accent sur les arguments.
14. La formule initiale/introduction (le chapeau s'il existe) et la formule finale

Dans la phrase introductive, l'auteur souligne l'opposition croissante au sujet de la signature du traité de libre-échange. («Il soulève de plus en plus de réticence en Europe»).

La phrase finale, décrit l'attitude optimiste de Manuel Valls au sujet de son intention de convaincre les autorités wallonnes de renoncer à leur opposition. («Manuel Valls s'est dit «optimiste» de pouvoir «convaincre» les autorités wallonnes de revenir sur leur veto»).

15. L'auteur: l'article et caractérisé par l'objectivité de l'auteur, sa présence dans le texte est presque insaisissable.

Deuxième article, journal: Le Figaro, date de publication: le 24 octobre 2016

I TITRE

1. Le titre: «La Belgique bloque la signature du traité de libre-échange avec le Canada»

C'est un titre descriptif, très précis qui résume le contenu de l'article. Le but du titre est d'informer le lecteur et peut-être de susciter sa curiosité.

II ARTICLE (LE TEXTE)

2. Intertitres : on note la présence d'un seul intertitre: «Sans l'accord de la Belgique, «il est très clair que cela ne fait aucun sens d'avoir un sommet»». L'intertitre est un extrait d'une citation, qui va être détaillée dans les lignes suivantes.
3. Type de l'article : l'article présente des informations concernant la politique et l'économie européenne par rapport à la signature du CETA.
4. Le thème de l'article vise d'illustrer comment la Belgique bloque la signature du traité.
5. Les valeurs médiatiques :
 - Le conflit («Trois des entités fédérées de Belgique et le gouvernement fédéral ont refusé de donner leur feu vert»)

- L'imminence, car toutes les actions sont projetées dans un futur proche («La signature prévue jeudi à Bruxelles du traité de libre-échange UE-Canada (CETA) n'aura pas lieu.»)
- 6. Le contenu : toutes les informations sont présentées d'une façon logique et cohérente. Les statistiques sont présentées dans l'article quand l'auteur décrit un peu la région francophone de la Belgique. («La Belgique est le seul des 28 pays de l'Union européenne qui se trouve dans l'impossibilité de signer le CETA en raison du blocage de cette région francophone du sud de la Belgique de 3,6 millions d'habitants.»).
- 7. Les personnages clés présentés dans l'article: le premier ministre belge - Charles Michel, le président du parlement de Wallonie - André Antoine, le premier ministre du Canada – Justin Trudeau.
- 8. Les sources

L'auteur cite quelques sources dans son article : deux citations indirectes, avec la formule introductive après la citation («La Belgique n'est «pas en état de signer le CETA», a déclaré lundi le premier ministre Charles Michel et Il «a toujours refusé de s'installer dans un timing contraignant», a souligné le porte-parole.») et une citation indirecte avec la phrase introductive avant la citation (« André Antoine avait affirmé: «Ce ne sera pas possible de respecter cet ultimatum. On nous remet un document décevant et parallèlement on nous donne un ultimatum». »)

- 9. Les images: il n'y a pas d'image qui accompagne l'article.
- 10. Le vocabulaire: tous les termes utilisés par l'auteur sont des termes qui appartiennent au langage courant, et le lecteur peut comprendre le texte sans aucune difficulté.
- 11. La grammaire: les substantifs et les adjectifs prévalent le texte, car l'auteur essaye d'expliquer et de décrire une situation. Tous les verbes sont à la forme active.
- 12. La logique: les phrases sont présentées d'une manière logique, sans poser de difficultés au lecteur.
- 13. Typologies des forms: on remarque l'absence des métaphores et la prévalence des arguments.
- 14. La formule initiale/introduction (le chapeau s'il existe) et la formule finale

La phrase introductive est une réitération du titre, un peu plus détaillée. («La Belgique n'est «pas en état de signer le CETA», a déclaré lundi le premier ministre Charles Michel»)

La phrase finale est une fragmentation d'une déclaration d'une source européenne concernant un dialogue entre Donald Tusk et Justin Trudeau. (« Selon une source européenne, Donald Tusk aura une conversation téléphonique avec Justin Trudeau ce lundi «pour décider s'ils maintiennent le sommet.» »).

15. L'auteur : On observe l'objectivité de l'auteur et le manque de sa présence dans le texte.

Troisième article, journal: Le Monde, date de publication: le 28 octobre 2016

I TITRE

1. Le titre : «L'accord de libre-échange CETA sera officiellement signé dimanche»

C'est un titre descriptif, précis qui a le but d'informer le lecteur, avec un verbe à la forme passive.

II ARTICLE (LE TEXTE)

2. Intertitres : la présence d'un seul intertitre, descriptif, qui représente une fraction d'une déclaration qui appartient à Paul Magnette, et qui va être détaillée dans les paragraphes suivants.
3. Type de l'article : l'article présente des informations de nature politique et économique concernant la signature de CETA, mais l'attention de l'auteur est concentrée particulièrement sur la Wallonie.
4. Le thème de l'article est l'accord du Parlement de la Wallonie de signer le CETA («Après deux semaines de psychodrame et de négociations marathon, le Parlement de Wallonie a donné son accord, vendredi 28 octobre, à la signature du CETA»).
5. Les valeurs médiatiques :
 - Le conflit entre deux personnages : Paul Magnette et son rival Charles Michel, ou plus exactement, l'opposition entre leurs points de vue.
 - La nouveauté, car la signature de CETA signifie de nombreux changements à plusieurs niveaux.
 - L'imminence : l'auteur décrit des événements qui auront lieu dans le futur proche (« Il sera ratifié lors d'un sommet, dimanche, a précisé Donald Tusk, le président du Conseil européen. »)

6. Le contenu : une seule statistique est citée, concernant la motion du Parlement de la Wallonie («Il sera ratifié lors d'un sommet, dimanche, a précisé Donald Tusk.»)
7. Les personnages clés présentés dans l'article : le président du Conseil européen – Donald Tusk, le ministre-président de la Wallonie - Paul Magnette et le premier ministre fédéral - Charles Michel.
8. Les sources

Parmi les sources citées: une citation indirects, sans guillemets, avec la phrase introductive après la citation («Il sera ratifié lors d'un sommet, dimanche, a précisé Donald Tusk.») et des citations indirectes avec la phrase introductive avant les citations («M. Magnette a ainsi estimé avoir obtenu des «clarifications essentielles» en matière de «sauvegarde agricole.»»)

9. Les images : l'image qui accompagne l'article représente une photographie de l'intérieur du Parlement wallon.
10. Vocabulaire : les mots employés font partie du langage courant, seulement deux constructions appartiennent au domaine juridique («avis», «mécanisme d'arbitrage»).
11. La grammaire : à l'exception du verbe du titre, tous les autres verbes sont à la forme active.
12. La logique : les paragraphes et les phrases sont disposés d'une façon logique.
13. Typologies des forms : on note la prévalence des arguments et le manque des métaphores.
14. La formule initiale/introduction (le chapeau s'il existe) et la formule finale

La phrase introductive est une reformulation du titre, mais avec plusieurs détails («Les parlements de Wallonie, de Bruxelles-Capitale et de la Communauté francophone ont finalement accepté de valider le traité controversé entre le Canada et les Européens.»).

La phrase finale résume l'idée la plus importante : les accords des dernières régions qui se sont opposées au CETA. («Les accords de la région de Bruxelles-Capitale et de la Communauté francophone, qui, avec la Wallonie, étaient les dernières en Europe à s'opposer au CETA, sont attendus dans la soirée.»).

15. L'auteur : l'auteur reste objectif tout au long de l'article.

Quatrième article, journal: Le Figaro, date de publication: le 29 octobre 2016

I TITRE

1. Le titre: «Libre-échange : l'accord entre l'UE et le Canada est enfin signé»

C'est un titre descriptif et précis qui a le but d'informer le lecteur. Le verbe est à la forme passive. On remarque une petite trace de subjectivité de la part de l'auteur par l'utilisation de l'adverbe enfin.

II ARTICLE (LE TEXTE)

2. Intertitres : la présence des deux intertitres
 - «Qu'ont obtenu les Belges sur le CETA? » - intertitre descriptif, par lequel l'auteur pose une question rhétorique. Son but est de susciter la curiosité du lecteur.
 - «Des craintes sur le secteur agricole» - intertitre, descriptif, précis et concis qui est une construction nominale qui annonce la discussion d'un nouvel sujet.
3. Type de l'article : l'article vise des informations concernant la vie politique et l'économie au niveau international.
4. Le thème de l'article : la signature tant attendue du traité de libre-échange.
5. Les valeurs médiatiques
 - Le conflit, l'opposition («A l'extérieur du bâtiment, quelques dizaines de manifestants scandaient des slogans hostiles au CETA, et brandissaient des pancartes.»).
 - L'incertitude (« un épisode qui rend incertaine l'étape suivante »).
 - La confusion («Le CETA (...) a fait face ces derniers jours à un emballement politique et une dramatisation des enjeux entourant sa signature.»).
6. Le contenu: l'idée principale et présentée d'une façon logique et détaillée tout au long de l'article. L'auteur cite quelques statistiques concernant le contenu du traité de libre-échange, plus exactement, les modifications sur les droits de douane. («Le CETA, qui vise essentiellement à supprimer les droits de douane avec un pays ami, représentant 1,6% de ses importations et 2,0% de ses exportations.»).

7 Les personnages clés présentés dans l'article : le président de la Commission européenne - Jean-Claude Juncker et le Premier ministre canadien - Justin Trudeau, le ministre président de la Wallonie – Paul Magnette.

8 Les sources

L'auteur cite de nombreuses sources : deux citations indirectes, avec guillemets avec la formule introductive après la citation («Si «l'Europe est incapable de signer une entente commerciale progressiste avec un pays comme le Canada, avec qui l'Europe pense-t-elle faire affaires dans les années à venir?», a tancé Justin Trudeau.» et «Un «CETA corrigé (...) plus juste que l'ancien CETA», s'est targué le chef du gouvernement wallon, le socialiste Paul Magnette.»), une citation indirecte sans guillemets («Pas question de laisser un tribunal privé arbitrer ces différends, ont répété les anti-CETA wallons»).

9 Les images: l'image qui accompagne l'article est une photographie de Didier Reynders au moment de la signature de l'accord.

10 Le vocabulaire: les termes utilisés par l'auteur peuvent être compris par le lecteur, sans qu'il ait de connaissances spécialisées. Seulement deux constructions sont spécifiques au domaine juridique («droits de douane», «entente commerciale progressiste»).

11 La grammaire: Les verbes employés sont à la forme active, la seule exception étant le verbe dans le titre.

12 La logique : les phrases sont construites et présentées d'une manière logique.

13 Typologies des forms: on remarque la prévalence des arguments et l'absence des métaphores.

14 La formule initiale/introduction (le chapeau s'il existe) et la formule finale

La phrase introductive est une réitération du titre, un peu plus détaillée («L'UE et le Canada ont signé ce dimanche à Bruxelles leur traité de libre-échange (CETA), retardé par de vifs désaccords internes belges.»)

La formule finale est représentée par un paragraphe dans lequel l'auteur introduit des citations qui appartiennent au premier ministre slovaque, Robert Fico. Après avoir donné une courte description du traité de libre-échange, le premier ministre fait référence à un autre traité controversé le TTIP (ou TAFTA). (« Il a le potentiel de définir la voie à suivre pour les futurs accords commerciaux », a-t-il relevé, alors qu'un autre

accord transatlantique, bien plus ambitieux mais encore plus contesté, le TTIP (ou Tafta), est négocié avec les Etats-Unis.»)

- 15 L'auteur : l'auteur reste en général objectif, la seule marque de sa présence dans le texte étant l'introduction de quelques adverbes («essentiellement», «précisément», «finalement»).

Les articles de la presse écrite québécoise

Premier article, journal: Le Devoir, date de publication: le 21 octobre 2016

I TITRE

1. Le titre de l'article: « L'actuel blocage augure mal pour la suite»

Le titre est formulé comme une assertion. C'est un titre imprécis, même vague et sobre, qui ne fournit aucune information sur le thème ou sur le sujet de l'article. Le but du titre peut être de susciter la curiosité du lecteur. L'auteur met aussi l'accent sur les émotions, eu utilisant une construction qui suggère des sentiments d'inquiétude et de tension (« augurer mal »). Les structures nominales sont celles qui prédominent, et le seul verbe et à la forme active.

II ARTICLE (LE TEXTE)

2. Intertitres

On peut observer la présence d'un seul intertitre: «Moment délicat», qui est en fait un extrait d'une déclaration citée dans l'article. Concernant la nature de l'intertitre, on peut noter le caractère imprécis, semblable à celui du titre.

3. Type de l'article: l'article est une information concernant la vie politique et la vie économique au niveau international.
4. Le thème de l'article est synthétisé dans la phrase introductive de l'article : « Si la Wallonie refuse d'approuver l'accord, l'avenir de tous les traités de libre-échange négociés par l'Union européenne pourrait être compromis.».
5. Les valeurs médiatiques
 - La négativité et le pessimisme. Dans l'article le mot «inquiétude» est utilisé trois fois, une fois dans sa forme verbale («s'est inquiété jeudi le président») et deux fois dans sa forme nominale («inquiétudes de la Wallonie»; «des inquiétudes légitimes»); dans la même note, le mot craintes est aussi

mentionné deux fois («a par ailleurs exprimé des craintes», «craintes suscitées par les accords»).

- Le conflit, ou plus exactement, l'opposition entre deux parties : La Wallonie (qui refusent de valider la signature) et les autres 28 états qui ont déjà donné leur accord.
- Le caractère immédiat : beaucoup de choses se passent au présent et les autres sont projetés dans un futur proche («d'ici au 11 décembre»)

6. Le contenu

L'idée principale (ou le thème de l'article) est présentée dans l'introduction, c'est pour cela que les conséquences sont présentées avant de mentionner les causes ou les conditions.

L'auteur nous donne plusieurs informations pour clarifier la situation. Ces informations concernent: le cadre géographique et historique - l'auteur donne au lecteur des détails concernant la géographie, ainsi que des informations historiques («Or, la Wallonie, la région francophone du sud de la Belgique (3,6 millions d'habitants), refuse toujours d'approuver l'accord négocié pendant sept ans avec Ottawa. »), mais aussi le cadre politique : l'auteur mentionne d'autres Etats qui ont une implication dans cette situation, et il explique aussi leur positions.

- #### 7. Les personnages clés présentés dans l'article sont :
- le premier ministre belge - Charles Michel, le président du Conseil européen - Donald Tusk et le chef du gouvernement wallon - Paul Magnette.

8. Les sources

On peut remarquer la multitude des sources citées dans l'article. Les plus nombreuses (sept au total) sont des citations qui appartiennent aux personnages clés de l'article, mentionnés ci-dessus. La plupart d'entre elles sont des citations indirectes, sans guillemets, avec une formule introductive placée à l'intérieur de la citation («Le premier ministre belge, Charles Michel, a affirmé jeudi qu'il se trouvait dans une situation pour le moins délicate.») ; avec guillemets et avec une formule introductive placée après la citation («L'accord de libre-échange UE-Canada (CETA, AECG en français) pourrait être le «dernier accord commercial» de l'UE en cas d'échec, s'est inquiété jeudi le président du Conseil européen, Donald Tusk»).

Une autre source citée est l'agence Belga, cette citation est une citation indirecte, sans guillemets, avec la formule introductive placée après

la citation («le gouvernement de cette région francophone belge a d'ores et déjà rejeté ces propositions de dernière minute, selon l'agence Belga.»).

Dans un seul paragraphe, l'auteur introduit une citation indirecte sans donner les noms des sources («Selon plusieurs sources, la Commission européenne et les diplomates des 28 ont accepté jeudi soir de donner de nouvelles garanties pour répondre aux inquiétudes de la Wallonie»).

Il semble que la plupart de l'article est composée par des citations que l'auteur a ramassées de plusieurs sources pour obtenir une information plus complète et pertinente.

9. Les images : Une seule image est présentée, une photographie du premier ministre belge, Charles Michel. L'image suggère l'inquiétude du ministre et même une trace de désespoir.
10. Le vocabulaire : les mots utilisés par l'auteur appartiennent au monde de l'économie et du commerce international et à la sphère politique («traités de libre-échange», «le président du Conseil européen», «accord commercial»). Le langage n'est pas très spécialisé (seulement deux-trois mots qui peuvent poser des problèmes : «dumping» et le verbe «entériner») et un lecteur qui n'est pas spécialiste peut comprendre sans aucune difficulté.
11. La grammaire : l'auteur utilise la forme active du verbe, et le sujet des verbes est toujours précisé pour éviter de créer de la confusion.
12. La logique : les phrases sont présentées logiquement, mais on peut observer le manque de conjonctions - la conjonction mais et utilisée une seule fois («Mais avant même cette nouvelle réunion») l'auteur laisse le lecteur présumer les liaisons entre certaines idées
13. Typologies des formes: la prévalence des structures argumentatives et descriptives et une seule métaphore («les diplomates des 28 pour suggérer le pays membres de L'Union Européenne»).
14. La formule initiale/introduction et la formule finale : la formule initiale et la formule finale ont un seul élément commun : elles sont formulées dans une manière qui exprime des sentiments d'inquiétude et de tension qui prévalent en fait au cours de tout l'article.
15. L'auteur : on remarque aussi l'objectivité de l'auteur, sa présence dans le texte est presque insaisissable, son rôle est seulement de présenter ce que les autres ont dit, et éventuellement d'offrir des informations supplémentaires pour un lecteur potentiel qui n'est pas au courant de ce sujet.

Deuxième article, journal: La Presse, date de publication: le 21 octobre 2016

I TITRE

1. Le titre : «Ottawa annonce l'échec de l'accord de libre-échange avec l'Europe.»

Le titre est formulé comme une assertion. C'est un titre descriptif, très précis, qui anticipe le contenu de l'article. Le but du titre est d'informer le lecteur car l'auteur met l'accent sur l'action. Le thème principal est l'échec de l'accord de CETA. On peut observer la prévalence de noms et l'utilisation d'un seul verbe.

II ARTICLE (LE TEXTE)

2. Intertitres : on remarque la présence d'un seul intertitre qui est porteur de sens : «Québec déçu de l'échec des négociations». En plus l'intertitre est formulé comme une personnification (« le Québec est déçu ») qui suggère le même sentiment de désespoir qui est présent dans l'article.
3. Type de l'article : l'article présente des renseignements concernant la vie politique et l'économie internationale, mais aussi des informations au sujet de la vie politique nationale (une situation de politique interne belge, une affaire interne de la Belgique)
4. Le thème de l'article : la déception du Canada concernant l'échec de la signature de l'accord de libre-échange.
5. Les valeurs médiatiques
 - La déception (« C'est la déception du côté du Québec »)
 - Le conflit et l'opposition (« L'Accord économique et commercial global (AECG) se heurtaient à l'opposition du Parlement de Wallonie, a voté contre sa ratification »)
 - L'imminence (« lors d'un sommet en Europe la semaine prochaine »)
 - L'avis (« L'ancien premier ministre québécois (...) est d'avis qu'il faut prendre un moment d'arrêt »)
 - La crise (« Il s'agit d'une espèce de crise »)
6. Le contenu : l'auteur nous donne quelques informations complémentaires pour clarifier des aspects d'organisation politique spécifiques à la Belgique (« le gouvernement wallon, qui possède un droit de veto empêchant la Belgique de ratifier l'accord de libre-

échange. »). On peut aussi remarquer la présence des statistiques (« M. Johnson souligne que 99,3 pour cent de l'Europe considère l'accord de libre-échange satisfaisant. »)

7. Les personnages clés présentés dans l'article : la ministre fédérale du Commerce international - Chrystia Freeland, le premier ministre du Canada - Justin Trudeau, le négociateur en chef du Québec - Pierre Marc Johnson, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Québec - Christine St-Pierre, l'ancien premier ministre québécois - Jean Charest.

8. Les sources

L'existence des citations indirectes avec guillemets : « « Le Canada est déçu et moi personnellement je suis déçue, mais je pense que c'est impossible, nous retournons à la maison. Au moins je pourrai revoir mes trois enfants demain à la maison », a indiqué la ministre Freeland »; « «C'est un moment pour l'Europe de décider à quoi ça sert, l'Union européenne», avait lancé le premier ministre du Canada. », mais aussi des citations indirectes sans guillemets (l'auteur utilise la paraphrase) : « Le négociateur en chef se dit confiant que la crise sera résolue, mais ne peut prévoir combien il faudra encore de temps avant que l'accord soit signé ».

Les sources citées sont seulement les déclarations des personnages clés de l'article.

9. Les images : l'image qui accompagne l'article est très suggestive, illustrant des gens qui protestent à Bruxelles contre l'accord de libre-échange avec un message écrit : STOP CETA.
10. Le vocabulaire : pour éviter la répétition d'un certain mot, l'auteur utilise des synonymes. Par exemple le mot « pourparlers » est employé pour remplacer le mot « négociation ».

La majorité des mots employés par l'auteur appartiennent au domaine du commerce international et de la politique (« ratifier l'accord », « parlement », « gouvernement »).

11. La grammaire : afin d'éviter la répétition, l'auteur utilise des pronoms personnels pour mentionner le sujet. L'auteur utilise la forme « il » en parlant d'une personne. Par exemple : « a-t-il lancé », en faisant référence à M. Johnson
12. La logique : les phrases sont présentées dans un ordre logique. L'auteur utilise des conjonctions pour lier les idées : conjonction de subordination (« Bien que la Belgique») mais aussi de coordination (« Mais il n'est pas prêt »).

13. Typologies des formes: la prévalence des métaphores : « la balle était dorénavant dans le camp de l'UE », « chanté les louanges de l'accord », « le Canada eut quitté la table des négociations », l'accord ait été «pris en otage», « le gouvernement Trudeau ».

14. La formule initiale/introduction (le chapeau s'il existe) et la formule finale

La formule initiale est un résumé du contenu de l'article («Faute de pouvoir convaincre les Wallons de ratifier l'accord de libre-échange Canada-Europe, le gouvernement Trudeau se retire des négociations et annonce la fin de l'entente.»).

La formule finale est une citation indirecte, plus exactement, une reformulation des mots de l'ancien premier ministre québécois («Questionné à savoir sur qui retombe la responsabilité de l'impasse des négociations, il estime que cela est d'abord une affaire interne de la Belgique»).

15. L'auteur : dans la plupart de l'article, l'auteur est objectif en présentant les faits. On peut remarquer une seule trace de la subjectivité de la part de l'auteur : l'utilisation d'un adjectif graduel («Des discussions intenses»).

Troisième article, journal: Le Soleil, date de publication: le 25 octobre 2016

I TITRE

1. Le titre : « Il ne faut pas abandonner le CETA »

Le titre de l'article est descriptif et aussi précis. L'auteur formule le titre comme une phrase impérative. Le but du titre est clairement de persuader le public d'adopter une certaine attitude concernant la signature de CETA. L'auteur met aussi l'accent sur les actions.

II ARTICLE (LE TEXTE)

2. Intertitres : on remarque l'absence des intertitres.
3. Type de l'article : l'article nous offre des informations de nature politique et économique concernant un événement international – la signature du traité de libre-échange.
4. Le thème de l'article est la présentation des principales raisons pour lesquelles la signature de CETA ne doit pas être abandonnée.
5. Les valeurs médiatiques
 - L'opposition («L'opposition wallonne au traité de libre-échange»)
 - Le caractère immédiat («les dates butoirs»)
6. Le contenu : le contenu de l'article représente en fait une série d'arguments pour soutenir le titre. L'auteur justifie le choix du titre. Il nous donne des renseignements au sujet du cadre historique de la signature de l'accord («Après cinq ans de négos conclues en 2014, puis deux ans à remanier la version «finale», on voit mal en quoi il presse tant de signer les papiers cette semaine.»).
7. Les personnages clés présentés dans l'article : la ministre canadienne du Commerce international - Chrystia Freeland, le premier ministre du Canada - Justin Trudeau.
8. Les sources : aucune source n'est citée dans l'article.
9. Les images : l'image qui accompagne l'article est une photographie du chef du gouvernement wallon, Paul Magnette.
10. Le vocabulaire : on peut observer que l'auteur évite la répétition du même mot plusieurs fois (le mot «pourparlers» est utilisé au lieu de «négociations»). L'auteur emploie des mots spécifiques au domaine juridique («des litiges privé-public»).
11. La grammaire : l'auteur utilise seulement la forme active des verbes.

12. La logique : toutes les phrases sont présentées d'une façon logique. Pour faire des liaisons entre les idées, l'auteur utilise des conjonctions de coordination (Mais, justement)
13. Typologies des formes: on observe la prévalence des arguments, car le but de l'auteur est de convaincre le lecteur de la nécessité de la signature du traité de libre-échange. Seulement deux métaphores sont employées («permettant aux Wallons de sauver la face», «servir de cheval de Troie»).
14. La formule initiale/introduction (le chapeau s'il existe) et la formule finale

La formule initiale est un jugement de la part de l'auteur concernant la position de la Wallonie dans le processus de la signature de CETA («L'opposition wallonne au traité de libre-échange a beau être spectaculairement agaçante et mal-fondée, Ottawa et Bruxelles ne doivent pas la laisser faire dérailler le processus.»).

La formule finale est une projection dans l'avenir, l'auteur propose un possible scénario après la signature de CETA («Si le CETA est à ce point bon pour tous, ces quelques mois de plus s'avèreront un excellent investissement»).

15. L'auteur : tout au long de l'article on peut observer la subjectivité de l'auteur. Les plus notables marques de subjectivité sont :
 - La présence des adjectifs graduables («il serait absurde», «agaçante et mal-fondée», «Plus fondamentale»)
 - Le grand nombre d'adverbes («essentiellement», «ironiquement», «notamment», «nettement», «grandement»)
 - Le fait que l'auteur suggère comment les choses doivent se dérouler. Le verbe «devoir» est employé plusieurs fois («Ottawa et Bruxelles ne doivent pas la laisser faire dérailler le processus», «devra cesser son petit jeu»)
 - Des interjections (« voilà »)
 - L'ironie («Le parti socialiste wallon», «au pouvoir là-bas», «cesser son petit jeu»)
 -

Quatrième article, journal: La Presse, date de publication: le 29 octobre 2016

I TITRE

1. Le titre : «Que contient l'accord de libre-échange UE-Canada?»

On peut observer que le titre de l'article est descriptif et précis. Le but du titre et de susciter la curiosité du lecteur, compte tenu du fait qu'il est formulé comme une interrogation. Pour attirer l'attention du lecteur, l'auteur pose une question rhétorique. Dans le contenu de l'article, l'auteur va répondre lui-même à cette question.

II ARTICLE (LE TEXTE)

2. Intertitres : la présence d'un seul intertitre (« Point sensible, le tribunal d'arbitrage »), c'est une construction nominale, descriptive, qui marque l'introduction d'un nouveau sujet.
3. Type de l'article

Dans l'article il y a des renseignements de nature politique et économique au niveau international : l'auteur fait référence à l'Union Européenne, au Canada, aux Etats Unis mais aussi aux autres territoires («L'accord fournit aussi une protection supplémentaire à 143 origines géographiques spécifiques (AOC), dont 42 françaises, comme le «Roquefort», le «Saint-Nectaire» ou les «Pruneaux d'Agen».»).

4. Le thème de l'article: la description du contenu du traité de libre-échange.
5. Les valeurs médiatiques
 - La nouveauté et le changement, car la ratification du traité implique de nombreuses modifications et bouleversements.
6. Le contenu : afin d'offrir des informations pertinentes, l'auteur introduit des statistiques dans son article («le CETA, un épais document de plus de 1600 pages, supprimera plus de 99% des droits de douane entre l'UE et le Canada, Le montant des droits de douane que le Canada supprimerait pour les produits originaires de l'UE s'élève à 500 millions d'euros par an »).
7. Les personnages clés présentés dans l'article : le ministre-président de Wallonie - Paul Magnette.
8. Les sources

Seulement une source est citée dans l'article : une citation indirecte, avec guillemets et avec la formule introductive au final de la phrase, l'auteur ne mentionne pas le nom de la personne citée, seulement le titre

(«Une sorte de Cour publique des investissements qui ouvre la voie à une Cour internationale des investissements», selon un négociateur européen.»).

9. Les images : l'image qui accompagne l'article illustre une banderole avec un message hostile au sujet de l'accord de libre-échange – STOP CETA.
10. Le vocabulaire : il y a quelques mots qui appartient au domaine financier («dépenses publiques», «investissements») et au domaine juridique («juridiction», «porter plainte») et au domaine commercial («quotas», «droits de douane»).
11. La grammaire : On observe le caractère descriptif de l'article : les substantifs et les adjectifs sont plus nombreux que les verbes. L'article présente des actions qui auront lieu dans le futur proche, c'est pour cela que l'auteur utilise surtout le temps futur des verbes (« supprimera », « auront », « ne modifiera pas »).
12. La logique : les phrases sont présentées dans une manière logique car le but de l'article est d'aider le lecteur à comprendre quels sont les éléments et les implications du traité de libre-échange.
13. Typologies des formes : l'article est caractérisé par la prévalence des arguments, aucune métaphore n'étant employée.
14. La formule initiale/introduction (le chapeau s'il existe) et la formule finale

Dans la phrase introductive, l'auteur fait une petite description du traité, en faisant aussi une comparaison avec un autre traité (Le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP en anglais). (Présenté par les dirigeants européens comme un nouvel «accord modèle» de libre-échange, le traité commercial signé dimanche entre le Canada et l'UE (CETA), s'est heurté à de vives oppositions, tout comme l'impopulaire TTIP (ou TAFTA), actuellement en discussion avec les États-Unis).

L'auteur finit son article dans un ton pessimiste, car la situation est encore incertaine (Reste un obstacle de taille: pour entrer définitivement en vigueur, le CETA devra être approuvé par les différents Parlements nationaux et régionaux de l'UE. Une procédure qui pourrait prendre des années...).

15. L'auteur : il y a plusieurs marques de la subjectivité de l'auteur dans le texte:
 - Des adverbes (« essentiellement », « définitivement »)

- La présence des adjectifs graduables qui expriment un jugement de l'auteur («épais document», «véritable avancée», «fameux tribunal») et d'un comparatif de supériorité («Le point le plus sensible»).

Présentation des résultats

I TITRE

1. Le titre

Concernant la formulation des titres, tous les quatre titres des articles françaises sont des assertions, par contraste, pour les articles québécois, seulement deux titres sont des assertions et les autres sont : une phrase impérative et une interrogation.

Pour la France, tous les quatre titres sont descriptifs et précis, ayant le but d'informer le lecteur, de même, pour les articles québécoises, trois titres sont descriptifs et plus spécifiques, mais un titre est imprécis, même vague.

Pour la France, dans tous les titres les auteurs mettent l'accent sur les actions, au Québec, seulement deux titres visent les actions, alors les autres titres visent les émotions du lecteur.

Pour la France deux sur quatre titres ont les verbes à la forme passive, pour le Québec, tous les titres ont le verbe à la forme active.

2. Intertitres

Pour les deux – la France et le Québec, trois articles emploient un seul intertitre, descriptif, qui représente des fractions des déclarations des personnages clés, mais pour la France, un seul article contient deux intertitres, tandis que pour Québec, on remarque l'absence des intertitres dans un seul article.

3. Type de l'article

Tous les articles, pour les deux cultures contiennent des informations concernant la vie politique et économique au sujet de la signature de CETA, au niveau national ou local (en France et au Québec), mais aussi international, plus exactement au niveau européen. Mais on remarque pour les articles français que l'attention des auteurs est concentrée particulièrement sur la position de la Wallonie.

4. Le thème de l'article

Les quatre articles français ont pour thème la description des manifestations contre la signature du CETA en France, mais aussi dans d'autres pays d'Europe. Les auteurs visent à présenter un cadre plus large du problème en mentionnant comment la situation est perçue dans d'autres pays de l'Europe. Dans deux articles le thème est centré surtout sur la position de la Belgique, plus exactement sur le fait que le Parlement de la Wallonie bloque la signature du traité. Par contraste, les articles québécois ont comme thème commun la description du contenu du traité de libre-échange ainsi que les implications politiques et économiques de ce traité.

5. Les valeurs médiatiques

Dans tous les articles, pour les deux catégories, les valeurs médiatiques dominantes sont le conflit et l'opposition et l'imminence (qui sont présentes dans deux articles français, et dans trois articles québécois). Mais en France, les autres articles se concentrent sur les manifestations contre le CETA, tandis qu'au Québec, l'accent est mis sur la déception, la négativité et le pessimisme. Dans un seul article québécois la nouveauté et le changement sont présents comme des valeurs médiatiques.

6. Le contenu

Tous les articles, pour les deux catégories, contiennent des renseignements sur le traité de libre-échange. Mais pour les articles français, il y a aussi quelques éléments de contenu qui ne sont pas présents dans les articles québécois: deux articles français contiennent des informations supplémentaires, plus détaillées sur la Belgique (description de la région francophone de la Belgique, une statistique citée, concernant la motion du Parlement de la Wallonie); un article français présente des informations supplémentaires concernant un autre traité - le TAFTA.

7. Les personnages clés

Les personnages clés communs pour les deux catégories d'articles sont: le premier ministre du Canada – Justin Trudeau, le premier ministre belge - Charles Michel, le ministre-président de la Wallonie - Paul Magnette, le président du Conseil européen - Donald Tusk. Les personnages qui apparaissent seulement dans les articles français sont : le premier ministre français – Manuel Valls, le secrétaire d'Etat au commerce français - Matthias Fekl, le président du parlement de Wallonie - André Antoine, le président de la Commission européenne - Jean-Claude Juncker; pour les articles québécois : la ministre fédérale du Commerce international - Chrystia Freeland, le négociateur en chef du Québec - Pierre Marc

Johnson, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Québec - Christine St-Pierre, l'ancien premier ministre québécois - Jean Charest.

8. Les sources

Tous les articles pour les deux catégories incluent de nombreuses citations indirectes sans guillemets, mais aussi quelques citations indirectes avec guillemets. Une seule exception, un article québécois ne contient aucune source citée.

9. Les images

Une seule image attachée à un article français illustre des manifestations contre le CETA et le TAFTA à Berlin, tandis que dans deux articles québécois les images attachées illustrent un message hostile au sujet de l'accord de libre-échange – STOP CETA et une protestation.

Les autres images, pour les deux catégories d'articles, sont des photographies des personnages clés de l'article (Didier Reynders pour la France et Paul Magnette pour le Québec); une seule image pour un article français représente une photographie de l'intérieur du Parlement wallon et un seul article français n'a pas d'image attachée.

10. Le vocabulaire

Pour les articles français tous les termes utilisés par l'auteur sont des termes qui appartiennent au langage courant et le lecteur peut comprendre le texte sans aucune difficulté; par contre, dans les articles québécois les mots utilisés dans tous les articles appartiennent au monde de l'économie et du commerce international, à la sphère politique et au domaine financier. Les articles dans les deux catégories ont un langage qui n'est pas très spécialisé et un lecteur qui n'est pas spécialiste peut comprendre sans aucune difficulté, mais dans le cas du Québec, le vocabulaire a une tendance d'être un peu plus spécialisé vers le langage économique et financier. Une autre différence, pour la France - deux articles contiennent quelques constructions (deux pour chacun) qui appartiennent au domaine juridique, alors que pour le Québec, dans un seul article l'auteur emploie des mots spécifiques au domaine juridique.

11. La grammaire

Pour les articles des deux catégories, les substantifs et les adjectifs prévalent dans le texte, car les auteurs essaient d'expliquer et de décrire une situation. Une seule exception, dans un article français, les verbes sont plus nombreux soutenant le dynamisme du texte.

Tous les verbes employés par les auteurs (dans les deux catégories d'articles) sont à la forme active, exceptions font, pour les articles français deux verbes dans deux titres qui sont à la voix passive. Tous les auteurs (français et québécois) utilisent la forme active du verbe, et le sujet des verbes est toujours précisé pour éviter de créer de la confusion.

12. La logique

Dans tous les articles (pour la France et pour le Québec), les phrases sont présentées dans un ordre logique. Les auteurs utilisent des conjonctions pour lier les idées : conjonctions de subordination, mais aussi de coordination. Dans un seul article (du Québec), on peut observer le manque de conjonctions.

13. Typologies des formes

Il y a quelques différences - pour tous les articles français on remarque la prévalence des arguments et l'absence des métaphores, et même si les articles québécois sont caractérisés par la prévalence des structures argumentatives et descriptives, trois articles contiennent aussi des métaphores.

14. La formule initiale/introduction (le chapeau s'il existe) et la formule finale

Pour la France, dans trois articles, la phrase introductive est une répétition du titre, un peu plus détaillée et dans un seul article dans la phrase introductive, l'auteur souligne l'opposition croissante au sujet de la signature du traité de libre-échange ; par contraste, les formules initiales employées dans les articles québécois sont soit un résumé du contenu de l'article, soit une citation indirecte, soit un jugement de la part de l'auteur.

Pour les articles français, dans deux articles, la phrase finale contient des fragments des déclarations des personnages clés, dans un article la phrase finale résume l'idée la plus importante, et dans le dernier article, la phrase finale décrit l'attitude optimiste d'un personnage clés - Manuel Valls - au sujet de son intention de convaincre les autorités wallonnes de renoncer à leur opposition. Au contraire, pour les articles québécois, les formules finales sont présentées dans un ton pessimiste, car la situation est encore incertaine, dans un seul article, la formule finale est une projection dans l'avenir, l'auteur proposant un possible scénario après la signature de CETA.

15. L'auteur

Dans tous les articles français, on observe l'objectivité de l'auteur et le manque de sa présence dans le texte. En antithèse, pour les articles

québécois, dans trois articles on peut observer la subjectivité des auteurs (la présence des adjectifs graduables, des interjections, de l'ironie). Dans un seul article l'auteur reste objectif, sa présence dans le texte étant presque insaisissable.

Interprétation des résultats

Les titres des articles français sont plus objectifs et leur but principal est d'informer, tandis que les titres des articles québécois ont la tendance d'être subjectifs et leur but est d'attirer l'attention du lecteur, de susciter sa curiosité.

Les intertitres sont employés de façon similaire.

La différence concernant le type de l'article réside dans le fait que les auteurs français sont particulièrement intéressés par la position du gouvernement de la Wallonie.

Les articles français mettent en lumière les manifestations contre le CETA, les articles québécois ignorent cet aspect.

Les auteurs français insistent sur l'opposition envers la signature; les auteurs québécois mettent en évidence la négativité et le pessimisme.

Une nouvelle fois, le contenu des articles français se concentrent sur la position de la Belgique, en mentionnant aussi un autre traité (TAFTA).

Naturellement, hors les personnages politiques européens, qui sont présents dans tous les articles, les auteurs français citent les politiciens français, alors que les auteurs québécois citent leurs politiciens.

Concernant les sources citées, les deux catégories des articles présentent des similitudes.

Au sujet de la signification des images, les deux catégories sont encore similaires, en illustrant des photographies avec un message clair d'opposition contre la signature du traité.

Les articles québécois sont un peu plus spécialisés en termes de vocabulaire, contenant des mots et des expressions du monde économique, financier et commercial. Mais les deux catégories présentent des termes du langage juridique.

En termes de grammaire, les deux catégories ne présentent pas de différences significatives.

La logique et la cohérence caractérisent les deux catégories.

Relativement aux typologies des formes, les articles français sont clairement plus argumentatifs, tandis que les auteurs québécois ont la tendance d'employer des métaphores dans leurs articles.

Les différences concernant les formules initiales et finales ne sont pas significatives.

Les auteurs français sont clairement objectifs, tandis que les auteurs québécois ont une tendance envers la subjectivité.

Récapitulatif et confrontation avec l'hypothèse

Le but de la recherche était de découvrir si les caractéristiques culturelles influencent d'une façon ou d'une autre la perception de certains événements internationaux, dans ce cas particulier, la signature de CETA. En comparant les articles de la France avec ceux du Québec j'ai constaté que l'hypothèse initiale reste valable, car les articles présentent des nombreuses similitudes, concernant la construction des intertitres, le contenu des articles (l'opposition envers la signature), la modalité de citer les sources, la signification des images attachées aux articles (des photographies avec un message clair de l'opposition contre la signature du traité), le vocabulaire (la présence des termes du langage juridique), la grammaire, la logique et la cohérence des articles, l'emploi et la construction des formules initiales et finales; mais il y a aussi quelques différences qui visent : la typologie des titres (les articles français sont plus objectifs et leur but principal est d'informer, tandis que les titres des articles québécois ont la tendance d'être subjectifs et leur but est d'attirer l'attention du lecteur), le type de l'article (les auteurs français sont particulièrement intéressés par la position du gouvernement de la Wallonie) le contenu des articles (les auteurs français se concentrent sur la position de la Belgique, en mentionnant aussi un autre traité - TAFTA.), le degré de spécialisation du vocabulaire (les articles québécois sont un peu plus spécialisés en termes du vocabulaire, contenant des mots et des expressions du monde économique, financier et commercial), la typologie des formes (les articles français sont clairement plus argumentatifs, tandis que les auteurs québécois ont la tendance d'employer des métaphores dans leurs articles) et l'objectivité ou la subjectivité des auteurs (les auteurs français sont clairement objectifs, tandis que les auteurs québécois ont une tendance envers la subjectivité).

Conclusions et recommandations

Les résultats de la recherche fondés sur des analyses à la fois qualitatives et quantitatives du corpus de presse, ont rendu possible la réponse à la question de départ formulée initialement. Les résultats ont signalé l'existence de quelques différences concernant la façon dans

laquelle la signature de CETA a été reflétée dans la presse écrite française par rapport à la presse écrite québécoise. Ces différences sont dues à l'existence de certaines dissimilitudes culturelles entre les deux cultures, française et québécoise, mais aussi en ce qui concerne la position politique et économique de la France (qui est membre de l'Union Européenne) et du Québec (qui ne fait pas partie de l'espace européenne). Quant aux limitations de cette recherche, plusieurs articles doivent être analysés pour formuler des conclusions plus valides. De plus, les corpus pourrait inclure non seulement des quotidiens, mais aussi de revues de spécialités, et non seulement sur le plan local ou national, mais aussi sur le plan international, ou au moins au niveau européen.

Bibliographie

- 1 Behiels, D. Michael, Québec, (2016), En Encyclopædia Britannica, [en ligne], consulté le 20 octobre 2016, <https://www.britannica.com/place/Quebec-province>
- 2 Bouchard, Gérard; Courville, Serge (1993), La construction d'une culture. Le Québec et l'Amérique française, Les Presses de l'Université Laval
- 3 Couture, Claude, Québec, en The Canadian Encyclopedia (2007), [en ligne], consulté le 20 novembre 2016, <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/quebec/>
- 4 European Commission, [en ligne], consulte le 8 avril 2017, <http://ec.europa.eu/trade/policy/countries-and-regions/countries/canada/>
- 5 Gouvernement de Canda [en ligne], consulté 18 novembre 2016, <http://canada.pch.gc.ca/fra/1444070816817#a4>
- 6 Garneau, François-Xavier, Histoire du Canada, Selon la huitième édition (1944) entièrement revue et augmentée par son petit-fils Hector Garneau, La Bibliothèque électronique du Québec, Collection Littérature québécoise, Volume 66
- 7 Québec, Portail Québec, [en ligne], consulté le 18 novembre 2016, <http://www.gouv.qc.ca/FR/LeQuebec/Pages/Sant%C3%A9-et-services-sociaux.aspx>

- 8 Schafer, D. Paul, Culture and customs of Canada, World culture project, [en ligne], consulté le 11 Mai 2016, <http://www3.sympatico.ca/dpaulschafer/CultureAndCustomsOfCanada.pdf>
- 9 The Unbelievably Distinct and Unique French-Canadian Culture, [en ligne], consulté le 18 novembre 2016, <http://www.buzzle.com/articles/french-canadian-culture.html>
- 10 Toute l'Europe.eu, [en ligne], consulté le 8 avril 2017, <http://www.touteurope.eu/actualite/qu-est-ce-que-le-ceta.html>
- 11 Tremblay, Marc-Adélar, "L'identité des Québécois francophones: perspectives théoriques et tendances / The Identity of Francophone Quebecers: Theoretical Perspectives and Trends", un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi, dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales", <http://classiques.uqac.ca/>
- 12 Woehrling, José, La reconnaissance du Québec comme société distincte et la dualité linguistique du Canada: conséquences juridiques et constitutionnelles, Canadian Public Policy / Analyse de Politiques, Vol. 14, publié par University of Toronto Press on behalf of Canadian Public Policy, <http://www.jstor.org/stable/3551217>

Les sites utilisés pour les articles de presse:

<http://www.lemonde.fr/>

<http://www.lefigaro.fr/>

<http://www.ledevoir.com/>

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/>

<http://www.lapresse.ca/>